



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Maroc

Question écrite n° 49704

Texte de la question

M Theo Vial-Massat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur le sort des prisonniers politiques qui croupissaient dans le bagne de Tazmamart au Maroc. Dernièrement, le roi du Maroc Hassan II aurait, sous la pression de l'opinion internationale, fait raser ce bagne mais il refuse de préciser ce que sont devenus les prisonniers. Un rapport paru en mars 1991 décrivait les conditions effroyables de détention, certains détenus étant emprisonnés depuis 1971. Cela provoque beaucoup d'inquiétude chez les familles des détenus et de tous ceux qui ont à cœur la situation des droits de l'homme au Maroc. En conséquence, il lui demande d'intervenir auprès de M l'ambassadeur du Maroc à Paris pour avoir des précisions à ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement suit avec attention la situation des anciens prisonniers du bagne de Tazmamart. Il apparaît que, sur les quelques trente détenus, une vingtaine ont été libérés en octobre dernier. Le Gouvernement ne manque pas, par ailleurs, de saisir toute occasion appropriée pour intervenir auprès des autorités marocaines au sujet des situations individuelles dont il a connaissance en les invitant à se conformer aux obligations internationales auxquelles elles ont souscrit en adhérant aux principales conventions relatives aux droits de l'homme.

Données clés

Auteur : [M. Vial-Massat Tho](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49704

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1991, page 4573